



ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

Rapport financier du deuxième trimestre

États financiers consolidés (non audités)

**Aux 30 septembre 2016 et 2015
et pour les trimestres et semestres clos à ces dates**

Table des matières

MESSAGE DE L'AGENT PRINCIPAL DE LA TRANSITION PAR INTÉRIM	3
RAPPORT DE GESTION	4
<i>Introduction</i>	<i>4</i>
<i>Activités d'EACL.....</i>	<i>4</i>
<i>Faits saillants du deuxième trimestre 2016-2017</i>	<i>5</i>
<i>Revue financière.....</i>	<i>8</i>
ÉNONCÉS PROSPECTIFS	8
REVUE FINANCIÈRE.....	9
FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS ET FONDS DE ROULEMENT	11
<i>Activités de fonctionnement</i>	<i>12</i>
<i>Activités d'investissement en immobilisations.....</i>	<i>12</i>
FAITS SAILLANTS DES ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE	12
GESTION DES RISQUES ET DES INCERTITUDES	13
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION	14
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (NON AUDITÉ)	15

MESSAGE DE L'AGENT PRINCIPAL DE LA TRANSITION PAR INTÉRIM

Il y a un an, la restructuration d'EACL a pris fin avec la mise en place du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Ce nouveau modèle, semblable à celui utilisé aux États-Unis et au Royaume-Uni pour la gestion de leurs sites nucléaires, devait accroître l'efficacité et l'efficacite et réduire les risques et les coûts pour les contribuables canadiens. Après une année de fonctionnement selon ce nouveau modèle de gouvernance, nous constatons des preuves de transformation dans nos sites, à la fois dans le paysage – de vieux bâtiments sont démolis et des nouveaux sont construits – et dans les coulisses, où des processus simplifiés sont mis en œuvre pour améliorer l'efficacité tout en continuant d'assurer la sûreté et la sécurité.

En faisant appel à des entreprises du secteur privé possédant des compétences en déclassement et en gestion des déchets, de même qu'en science et en technologie, EACL tire parti des meilleures pratiques internationales pour améliorer la réalisation d'objectifs complexes : gérer les responsabilités du Canada en matière de déclassement et de gestion des déchets radioactifs et soutenir la science et la technologie nucléaires.

Les Laboratoires Nucléaires Canadiens (« LNC »), qui exploitent nos sites en notre nom, poursuivent leur travail de transformation des activités de l'organisation. Le présent rapport souligne certains des progrès considérables accomplis au cours du deuxième trimestre de 2016-2017. Mais au-delà des jalons importants, les LNC ne cessent de progresser dans la transformation de la culture de l'organisation en adoptant les meilleures pratiques en gestion de projet, en rendement en matière de sûreté, en ingénierie, en approvisionnement et en ressources humaines. L'objectif consiste à tirer parti des capacités existantes qu'offrent nos sites, ainsi que du savoir-faire développé sur plusieurs décennies, pour faire des LNC une organisation souple de classe mondiale, capable de relever les défis complexes du déclassement et des défis scientifiques dans l'intérêt du Canada et des Canadiens.

Ce premier anniversaire marque une étape importante pour y arriver, mais ce n'est que le début. Nous continuerons de collaborer avec les LNC au renouvellement, à la revitalisation et à la transformation de nos sites pour en retirer des avantages à long terme pour le Canada.



Richard Sexton
Agent principal de la transition par intérim

RAPPORT DE GESTION

Introduction

Le rapport de gestion vise à fournir au lecteur une meilleure compréhension des activités d'EACL, de sa stratégie et de son rendement d'entreprise, de ses attentes pour l'avenir et de la manière dont elle gère le risque et les ressources en capital. Il vise aussi à approfondir la compréhension des états financiers consolidés non audités du deuxième trimestre de 2016-2017 et des notes y afférentes. Par conséquent, le rapport de gestion doit être lu à la lumière de ces documents.

Le présent rapport de gestion a été préparé conformément aux Normes comptables pour le secteur public et, à moins d'indication contraire, toutes les données financières qui y sont indiquées, y compris les montants des tableaux, sont en dollars canadiens.

Le conseil d'administration a approuvé la publication du rapport de gestion le 15 novembre 2016.

Activités d'EACL

EACL est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de s'acquitter des responsabilités du Canada en matière de déclassement et de gestion des déchets radioactifs, et qui rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Ressources naturelles. EACL s'acquitte de son mandat en vertu d'un accord contractuel à long terme conclu avec la Canadian National Energy Alliance pour la gestion et l'exploitation des Laboratoires Nucléaires Canadiens (« LNC ») selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

Les LNC emploient plus de 3 500 salariés dans 12 emplacements d'EACL au Canada, la plupart travaillant aux Laboratoires de Chalk River.

Au 30 septembre 2016, EACL employait environ 40 personnes à Pinawa, au Manitoba, ainsi qu'à Port Hope, Ottawa, Oakville et Chalk River, en Ontario.

L'objectif d'EACL est d'assurer une supervision efficace du contrat d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur conclu avec le secteur privé et de veiller à ce que les objectifs du gouvernement soient atteints. EACL établit des priorités pour les LNC, supervise le contrat et évalue le rendement afin d'assurer l'optimisation des ressources pour le Canada. On distingue deux principaux domaines :

1) Déclassement et gestion des déchets

Réduire de façon sécuritaire et efficace les obligations en matière de déchets radioactifs du gouvernement du Canada, en ce qui a trait notamment aux risques connexes pour la santé, la sûreté, la sécurité et l'environnement, sur les sites d'EACL et d'autres sites du gouvernement du Canada. L'objectif est de tirer parti du savoir-faire des LNC pour mettre en œuvre des solutions novatrices pour le déclassement des infrastructures, la remise en état des lieux et la gestion des déchets.

2) Laboratoires nucléaires

Permettre aux LNC de soutenir, de perfectionner, d'appliquer et d'élaborer des capacités en matière de science et technologie de manière rentable, notamment en fournissant des produits et services techniques et des produits et services de recherche et développement en soutien : i) aux rôles, responsabilités et priorités du gouvernement fédéral canadien; ii) aux services commerciaux offerts à des tiers; et iii) aux autres activités des LNC. Les activités menées aux Laboratoires nucléaires comprennent également des investissements en immobilisations pour renouveler et revitaliser le site de Chalk River, et rehausser ainsi la capacité des LNC de fournir des services sécuritaires et de calibre mondial en science et technologie nucléaires, et d'autres services nucléaires.

Faits saillants du deuxième trimestre 2016-2017

Déclassement et gestion des déchets

Les LNC prennent des mesures à l'égard du passif lié au déclassement et à la gestion des déchets radioactifs d'EACL, qui correspond aux coûts estimés de l'assainissement des zones de gestion des déchets existantes, ainsi que de la décontamination, de la démolition et de l'élimination sécuritaires des bâtiments et des installations contaminés. L'objectif d'EACL est de tirer parti des compétences et de l'expérience des LNC et de leurs sociétés mères et sociétés affiliées afin de réduire de manière rentable les risques et les responsabilités pour le Canada conformément aux meilleures pratiques internationales.

Au cours du deuxième trimestre de 2016-2017, les activités de planification liées à l'installation d'élimination des déchets près de la surface aux Laboratoires de Chalk River se sont poursuivies. Cette installation permettra aux LNC d'éliminer définitivement les matériaux contaminés et les déchets hérités et de réduire les coûts connexes de suivi et de surveillance à long terme. Les LNC ont terminé 30% de la conception et continuent de solliciter activement la participation des parties prenantes locales et des collectivités des Premières Nations. À la suite des travaux archéologiques et environnementaux sur le terrain achevés à l'été, les LNC ont recommandé un endroit particulier pour l'implantation de l'installation aux Laboratoires de Chalk River.

Dans le cadre de la transformation de l'organisation en vue d'accroître l'efficacité et l'efficacé, les LNC ont apporté des changements organisationnels au groupe Déclassement et gestion des déchets pour améliorer la responsabilité linéaire et organiser les activités en fonction des différents projets. Par conséquent, et grâce à l'accent mis sur l'exécution de certains aspects du travail par l'équipe en place (p. ex., la démolition), la réalisation et la coordination s'améliorent. Par exemple, les LNC ont accéléré le déclassement des installations au site de Chalk River, et la démolition des installations génère des économies de coûts.

Les travaux de déclassement, de démontage et de remise en état des lieux au site des Laboratoires de Whiteshell, au Manitoba, se sont également poursuivis. Plusieurs structures ont été démolies, y compris de grandes parties d'un important complexe de recherche et de développement. Le complexe, qui n'était plus utilisé, a été décontaminé avant d'être démolé, de sorte que 98 % des matériaux de

construction ont pu être recyclés. Les travaux ont également été effectués en toute sécurité, sans blessures entraînant une perte de temps de travail pendant la démolition.

La planification par les LNC du déclassement sur place du réacteur de recherche WR-1 au site Whiteshell et du réacteur nucléaire de démonstration à Rolphton, en Ontario, s'est poursuivie avec des activités pour susciter la participation des parties prenantes locales pendant l'été, et d'autres activités sont prévues dans les mois à venir. Le projet de déclassement des réacteurs sur place (c.-à-d. en les immobilisant et les laissant en place) est conforme aux meilleures pratiques internationales et permettra de réduire la responsabilité d'EACL en atténuant les risques et les coûts associés à l'enlèvement et à l'élimination des composantes contaminées des réacteurs. Les LNC procèdent actuellement à l'évaluation environnementale du projet afin d'en prouver la sûreté et de déterminer des mesures pour atténuer les effets environnementaux néfastes potentiels.

Dans le cadre de l'Initiative dans la région de Port Hope, où sont éliminés des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, les LNC ont continué la préparation du site et la construction aux installations de Port Granby et de Port Hope. Le projet de Port Granby a atteint une étape importante en septembre lorsque le détour du chemin Lakeshore a été ouvert à la circulation publique, un élément critique qui permettra d'amorcer la disposition des déchets prévu plus tard cet automne. Ce projet vise à régler un problème environnemental de longue date en relocalisant de façon sécuritaire 450 000 mètres cubes de déchets radioactifs historiques de faible activité loin du littoral fuyant du lac Ontario pour leur gestion sécuritaire à long terme dans une installation sous forme de monticule en surface qui est en construction à environ 700 mètres au nord du lac. Ce jalon important témoigne de l'engagement à long terme du Canada visant l'assainissement des déchets radioactifs de faible activité dans les municipalités, la réhabilitation des terrains contaminés et leur retour à un état naturel.

Enfin, les LNC sont en train de réunir de l'information sur les inventaires de déchets d'EACL dans tous les sites afin de proposer des façons stratégiques et rentables d'assumer les responsabilités qui s'y rattachent. L'objectif consiste à tirer parti des meilleures pratiques internationales pour mieux comprendre les options, y compris les améliorations éventuelles des activités courantes qui produisent des déchets, ainsi que des voies pour leur gestion ou élimination à long terme.

Laboratoires nucléaires

Les travaux ont continué aux LNC pour réaliser le plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires visant à aider les ministères et organismes fédéraux à assumer leurs responsabilités liées à la science et à la technologie nucléaires. Il s'agit, entre autres, de soutenir les responsabilités fédérales dans les domaines de la protection de la santé, de l'énergie, de la sécurité publique, de la sûreté, de la gestion des urgences et de la protection de l'environnement. Au cours du deuxième trimestre de 2016-2017, les ministères et organismes fédéraux ont fait le point sur les progrès réalisés jusque-là et discuté des priorités des travaux à l'avenir. Jusqu'à présent, toutes les étapes des projets ont été réalisées dans les délais prévus.

Les LNC ont également la tâche d'exploiter les installations, les capacités et les compétences des Laboratoires de Chalk River pour appuyer les clients industriels et commerciaux. Les marges

commerciales (sur une base cumulée depuis le début de l'exercice) au deuxième trimestre ont devancé les prévisions, et les marges à la clôture de l'exercice devraient en faire autant.

Le LNC ont continué d'exploiter de manière sécuritaire le réacteur National Research Universal (« NRU ») et de préparer la cessation de la production régulière d'isotopes médicaux clés molybdène 99 au réacteur, prévue pour le 31 octobre 2016. Depuis 2010, le gouvernement du Canada a pour stratégie de cesser la production de molybdène 99 au réacteur NRU en octobre 2016. Au début de 2015, le gouvernement du Canada a demandé à EACL, pour parer à toute éventualité, de conserver la capacité de produire du molybdène 99 au réacteur d'octobre 2016 à mars 2018 en cas de pénurie mondiale. Depuis, EACL et les LNC, l'exploitant du réacteur NRU, se sont employés diligemment à faire toutes les préparations nécessaires pour maintenir la production de Mo-99 en attente et prêt à être démarrée pendant la période d'éventualité. Le réacteur NRU demeurera entièrement opérationnel pendant la période d'éventualité à d'autres fins pour que la production de Mo-99 puisse reprendre rapidement pour pallier une pénurie prolongée importante.

Cela dit, les perspectives mondiales pour les isotopes médicaux se sont améliorées ces dernières années. Les dernières projections de l'Organisation de coopération et de développement économiques (« OCDE ») et de l'Association of Imaging Producers and Equipment Suppliers indiquent que l'offre mondiale de Mo-99 devrait suffire à la demande au cours des prochaines années et comprend même des réserves suffisantes pour résorber les pénuries imprévues, sans même faire appel au réacteur NRU.

Une étape importante a été franchie au réacteur NRU lorsque la boucle U2 a été remise en service en septembre, une première depuis 2005. La boucle permet de mettre à l'essai les grappes de combustible dans les conditions d'exploitation du réacteur CANDU et d'appuyer la recherche pour l'exploitation sécuritaire des réacteurs CANDU.

Enfin, les LNC continuent d'avancer dans l'important projet de renouvellement et de remise en état des Laboratoires de Chalk River. Les activités à l'appui de cette initiative englobent les projets en cours et la planification des investissements en immobilisations pour les dix prochaines années afin de soutenir la mission permanente en science et en technologie et de transformer le site en un complexe scientifique de taille appropriée, durable et de classe mondiale. Parmi les progrès réalisés au deuxième trimestre figurent les suivants :

- Le quasi-achèvement du bâtiment 350, un espace interdisciplinaire ultramoderne favorisant la collaboration et permettant de mener des activités de recherche et de développement très poussées en chimie et en matériaux. Au cours du deuxième trimestre, les travaux de construction ont été achevés, l'installation de l'équipement de laboratoire a commencé, et du personnel administratif a emménagé dans le bâtiment. L'achèvement des travaux et l'inauguration officielle sont prévus dans les prochains mois.
- L'installation d'un pipeline de gaz naturel et la conversion de la centrale électrique du site et d'autres installations clés sur le site de Chalk River sont en avance sur le calendrier, et les LNC proposent de devancer certaines conversions des installations initialement prévues l'année prochaine. La conversion au gaz naturel réduira sensiblement les coûts de fonctionnement du site de Chalk River.
- Les travaux liés au changement de vocation du bâtiment 215 dans le but de le reconfigurer pour accueillir le laboratoire de tritium se poursuivent comme prévu pour permettre de libérer le bâtiment actuel qui ne répond pas efficacement aux exigences modernes. Cette

- mise à niveau des installations favorisera la création de nouveaux laboratoires pour tirer parti des capacités existantes et accroîtra le prestige des LNC en science et en technologie.
- La construction d'un système d'approvisionnement en eau domestique progresse en avance sur le calendrier et servira à pallier les déficiences actuelles qui se répercutent sur l'approvisionnement en eau potable pour la préparation des aliments, les installations sanitaires et personnelles et la disponibilité de l'eau potable sur le site de Chalk River et à se conformer aux normes provinciales et fédérales actuelles.

Revue financière

Les résultats financiers du deuxième trimestre d'EACL rendent compte d'un déficit de 26 millions de dollars, comparativement à un excédent de 28 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le gouvernement du Canada accorde du financement à EACL afin de lui permettre de poursuivre ses activités, selon ses priorités. Un financement de 148 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2016-2017 a été prélevé à titre de crédits parlementaires.

Les activités prévues d'EACL sont présentées dans son Plan d'entreprise. De façon générale, les résultats depuis le début de l'exercice 2016-2017 sont conformes aux prévisions, de sorte qu'EACL est en voie de respecter ses engagements selon le budget. Les priorités et livrables n'ont pas changé de façon significative au cours du premier semestre de 2016-2017.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion a été examiné par le comité d'audit d'EACL et approuvé par son conseil d'administration. Il fournit des commentaires sur la performance d'EACL pour le trimestre clos le 30 septembre 2016 et doit être lu avec les états financiers consolidés non audités ci-joints et les notes y afférentes.

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs à propos d'EACL qui sont fondés sur les hypothèses que la direction jugeait raisonnables au moment de la rédaction du rapport. Ces énoncés prospectifs, par leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement des prévisions actuelles. Nous prévenons le lecteur que les hypothèses sur les événements futurs, dont bon nombre sont difficiles à prévoir, pourraient éventuellement nécessiter des corrections.

Revue financière

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	2016	2015	2016	2015
	30 septembre		30 septembre	
Revenus				
Crédits parlementaires	148 \$	110 \$	331 \$	180 \$
Revenus tirés des activités commerciales	29	27	64	46
Revenus d'intérêts	1	1	3	3
Autre financement	-	54	-	100
	178 \$	192 \$	398 \$	329 \$
Charges				
Coût des ventes	21 \$	14 \$	47 \$	27 \$
Charges de fonctionnement	11	75	21	156
Charges contractuelles	100	11	162	11
Charges financières	72	63	143	126
Activités du Bureau de clôture	-	1	4	4
	204 \$	164 \$	377 \$	324 \$

Crédits parlementaires

EACL reçoit des crédits parlementaires lui permettant de s'acquitter de ses missions et de respecter ses priorités. EACL a comptabilisé 148 millions de dollars en crédits parlementaires au deuxième trimestre de 2016-2017, comparativement à 110 millions de dollars pour la période correspondante en 2015-2016. Depuis le début de l'exercice, EACL a comptabilisé des crédits parlementaires de 331 millions de dollars en 2016-2017, comparativement à 180 millions de dollars pour la période correspondante en 2015-2016. Les écarts s'expliquent surtout du fait que depuis la mise en œuvre du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, EACL reçoit directement des crédits parlementaires pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de déclassement et de gestion des déchets. En 2015-2016, ce financement était fourni à EACL par Ressources naturelles Canada et comptabilisé par EACL dans le poste « Autre financement ».

Revenus tirés des activités commerciales

Au deuxième trimestre de 2016-2017, 29 millions de dollars en produits ont été tirés des ventes d'isotopes, des ventes et services commerciaux en science et en technologique, de la gestion des déchets nucléaires et des ventes d'eau lourde, comparativement à 27 millions de dollars pour la période correspondante de 2015-2016. Depuis le début de l'exercice, les produits se sont établis à 64 millions de dollars, comparativement à 46 millions de dollars au premier semestre de 2015-2016. L'accroissement du montant présenté depuis le début de l'exercice est principalement attribuable à la progression des ventes d'eau lourde au cours de la période.

Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts sont gagnés sur les créances à long terme, les placements détenus en fiducie et la trésorerie. Les revenus d'intérêts gagnés au cours du trimestre et depuis le début de l'exercice sont comparables à ceux de l'exercice précédent.

Autre financement

EACL remplit les obligations du Canada à l'égard de la gestion des déchets historiques liés aux sites d'EACL et des déchets radioactifs historiques de faible activité par l'intermédiaire du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité et de l'Initiative dans la région de Port Hope. Jusqu'au 13 septembre 2015, lorsque le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur est entré en vigueur, EACL recevait du financement de Ressources naturelles Canada pour les travaux connexes effectués par les LNC et présentait le financement reçu dans le poste « Autre financement ». Depuis le 13 septembre 2015, EACL assume la responsabilité de remplir les obligations du gouvernement à l'égard de ces déchets. En 2016-2017, le financement d'EACL pour ces activités provient directement des crédits parlementaires.

Coût des ventes

Le coût des ventes a augmenté parallèlement à l'augmentation des revenus tirés des activités commerciales mentionnée ci-dessus.

Charges de fonctionnement et charges contractuelles

Par suite de la mise en œuvre du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur et du transfert des actions des LNC à la Canadian National Energy Alliance le 13 septembre 2015, l'accord contractuel entre Canadian National Energy Alliance et les LNC est entré en vigueur. Avant cette date, les dépenses des LNC étaient présentées dans les Charges de fonctionnement, car les LNC étaient alors une filiale en propriété exclusive d'EACL. Après cette date, les dépenses liées aux LNC ont été présentées par EACL à titre de charges contractuelles. Les dépenses dans cette catégorie pour le deuxième trimestre, qui comprennent également les charges de surveillance propres à EACL, ont totalisé 111 millions de dollars, comparativement à des charges de nature similaire de 86 millions de dollars au deuxième trimestre de 2015-2016. Depuis le début de l'exercice, les charges de fonctionnement et les charges contractuelles se sont élevées à 183 millions de dollars en 2016-2017, comparativement à 167 millions de dollars pour la période correspondante de 2015-2016.

Charges financières

Les charges financières tiennent compte de la hausse de la valeur actualisée nette de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets. Les charges financières au deuxième trimestre de 2016-2017 de 72 millions de dollars ont été supérieures à celles de 63 millions de dollars présentées au cours de la période correspondante en 2015-2016. Depuis le début de l'exercice, les charges financières se sont établies à 143 millions de dollars en 2016-2017, comparativement à 126 millions de dollars en 2015-2016. Ces écarts sont dus à l'augmentation du passif présenté en raison du transfert du passif au titre des sites contaminés lié à l'Initiative dans la région de Port Hope à EACL par Ressources naturelles Canada au cours de 2015-2016.

Activités du Bureau de clôture

Lors du dessaisissement des actifs de ses opérations commerciales à Candu Energy Inc. en 2011, EACL a conservé certains passifs qui sont gérés par le Bureau de clôture. Les charges de fonctionnement du Bureau de clôture comprennent les charges liées au personnel et les coûts liés aux tiers fournisseurs de services pour l'acquittement des passifs conservés. Ces activités continuent à faire l'objet de réductions progressives.

Flux de trésorerie consolidés et fonds de roulement

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	2016	30 septembre 2015	2016	30 septembre 2015
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	54 \$	169 \$	222 \$	186 \$
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(38)	(34)	(82)	(66)
Trésorerie				
Augmentation (diminution)	16	135	140	120
Solde au début de la période	208	61	84	76
Solde à la fin de la période	224 \$	196 \$	224 \$	196 \$

De manière générale, la trésorerie d'EACL a augmenté, passant de 196 millions de dollars à la clôture du deuxième trimestre de 2015-2016 à 224 millions de dollars à la clôture du deuxième trimestre de 2016-2017.

Activités de fonctionnement

Les activités de fonctionnement ont généré des entrées nettes de trésorerie de 54 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016-2017, contre 169 millions de dollars à la période correspondante de 2015-2016. Depuis le début de l'exercice, les activités de fonctionnement ont entraîné des entrées nettes de trésorerie de 222 millions de dollars, contre 186 millions de dollars au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart au deuxième trimestre est principalement attribuable à la diminution des crédits reçus en 2016-2017 en raison du moment des sorties de fonds au cours des deux périodes.

Activités d'investissement en immobilisations

Les activités d'investissement en immobilisations ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 38 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016-2017, contre des sorties de trésorerie de 34 millions de dollars à la période correspondante de 2015-2016. Depuis le début de l'exercice, les activités d'investissement en immobilisations ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 82 millions de dollars, contre 66 millions de dollars au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse depuis le début de l'exercice découle surtout de l'intensification de la cadence des travaux de construction visant le nouveau complexe de laboratoires à l'emplacement des Laboratoires de Chalk River.

Faits saillants des états consolidés de la situation financière

<i>(en millions de dollars)</i>	30 septembre 2016	31 mars 2016	Écart en \$	Écart en %
Actifs financiers	588 \$	481 \$	107 \$	22 %
Passifs	8 482	8 324	158	2 %
Actifs non financiers	563	506	57	11 %
Déficit accumulé	(7 331)	(7 337)	6	0 %

À la clôture du deuxième trimestre de 2016-2017, EACL présentait des actifs financiers de 588 millions de dollars, soit une hausse de 107 millions de dollars par rapport aux actifs au 31 mars 2016. L'écart découle principalement de l'augmentation des sommes reçues au titre des crédits parlementaires pour les dépenses contractuelles prévues pour les LNC qui ont été traitées comme un financement reporté, tel qu'il est décrit ci-dessus.

L'augmentation de 158 millions de dollars des passifs peut être principalement imputée à l'augmentation du financement reporté, tel qu'il est décrit ci-dessus.

L'augmentation de 57 millions de dollars des actifs non financiers découle principalement des dépenses engagées pour acquérir des immobilisations corporelles.

Gestion des risques et des incertitudes

Une description des risques et des incertitudes figure à la rubrique « Rapport de gestion » du Rapport financier de l'exercice 2015-2016 d'EACL. Les risques et les incertitudes ainsi que les pratiques de gestion du risque, comme il est décrit dans le Rapport financier de l'exercice 2015-2016, n'ont pas changé de façon significative au cours du premier semestre de 2016-2017.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels consolidés conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels consolidés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels consolidés.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels consolidés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels consolidés.



Richard Sexton

Agent principal de la transition par intérim

Le 29 novembre 2016

Chalk River, Canada



David Smith

Directeur général des finances

Le 29 novembre 2016

Chalk River, Canada

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (NON AUDITÉ)

États consolidés de la situation financière (non audité)

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		30 septembre 2016	31 mars 2016	1 ^{er} avril 2015
	Notes			
Actifs financiers				
Trésorerie		224 516	84 553	75 912
Fonds pour la gestion à long terme des déchets		8 835	3 538	-
Placements détenus en fiducie		50 395	49 320	47 805
Clients et autres débiteurs	5	40 278	54 552	59 581
Créances à long terme		52 353	68 579	99 794
Stocks		6 556	7 242	25 884
Stocks d'eau lourde		205 128	212 968	221 283
		588 061	480 752	530 259
Passifs				
Créditeurs et charges à payer	6	66 442	62 926	133 666
Avantages sociaux futurs	7	25 861	27 898	35 798
Montants à verser aux Laboratoires Nucléaires Canadiens		125 661	114 287	-
Financement reporté		167 980	-	-
Financement reporté pour le déclassement et la gestion des déchets		257 262	245 011	220 510
Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets	8	6 767 450	6 763 423	6 487 228
Passif au titre des sites contaminés	9	1 071 420	1 109 493	-
Avances de clients et obligations envers les clients		357	909	3 165
		8 482 433	8 323 947	6 880 367
Dette financière nette		(7 894 372)	(7 843 195)	(6 350 108)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	10	562 557	505 487	410 558
Charges payées d'avance		607	430	3 486
		563 164	505 917	414 044
Déficit accumulé		(7 331 208)	(7 337 278)	(5 936 064)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés non audités.

États consolidés des résultats et du déficit accumulé (non audité)

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		Budget	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	Notes	2016-2017	30 septembre		30 septembre	
			2016	2015	2016	2015
Revenus						
Crédits parlementaires	11	689 049	147 596	110 200	330 316	180 200
Revenus tirés des activités commerciales		67 500	29 470	26 699	64 328	46 334
Revenus d'intérêts		5 800	1 308	1 395	3 157	2 483
Autre financement	11	-	-	54 338	-	99 688
		762 349	178 374	192 632	397 801	328 705
Charges						
Coût des ventes		37 125	21 489	13 838	46 613	27 431
Charges de fonctionnement		47 000	10 577	75 364	21 120	156 472
Charges contractuelles	12	327 347	100 128	11 090	162 162	11 090
Charges financières		198 592	71 699	62 918	143 398	125 836
Activités du Bureau de clôture		6 800	426	1 323	3 637	3 574
		616 864	204 319	164 533	376 930	324 403
Excédent (déficit) pour la période		145 485	(25 945)	28 099	20 871	4 302
Déficit accumulé au début de la période		(7 337 278)	(7 298 219)	(5 967 747)	(7 337 278)	(5 936 064)
Virement au financement reporté pour le déclassement et la gestion des déchets		(24 501)	(6 320)	(6 320)	(12 251)	(12 251)
Virement aux apports remboursables		-	(724)	(2 499)	(2 550)	(4 454)
Déficit accumulé à la fin de la période		(7 216 294)	(7 331 208)	(5 948 467)	(7 331 208)	(5 948 467)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés non audités.

États consolidés de l'évolution de la dette financière nette (non audité)

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes	Budget 2016-2017	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
			2016	2015	2016	2015
Excédent (déficit) pour la période		145 485	(25 945)	28 099	20 871	4 302
Immobilisations corporelles						
Acquisition d'immobilisations corporelle: 10		(167 600)	(36 356)	(35 729)	(69 521)	(75 185)
Amortissement des immobilisations corporelles	10	24 000	6 476	5 623	12 313	11 054
Sortie d'immobilisations corporelles	10	-	138	-	138	-
		(143 600)	(29 742)	(30 106)	(57 070)	(64 131)
Actifs non financiers						
Variations des charges payées d'avance		-	248	1 914	(177)	3 458
Diminution (augmentation) de la dette nette		1 885	(55 439)	(93)	(36 376)	(56 371)
Dette nette au début de la période		(7 843 195)	(7 831 889)	(6 414 272)	(7 843 195)	(6 350 108)
Virement au financement reporté pour le déclassement et la gestion des déchets		(24 501)	(6 320)	(6 320)	(12 251)	(12 251)
Virement aux apports remboursables		-	(724)	(2 499)	(2 550)	(4 454)
Dette nette à la fin de la période		(7 865 811)	(7 894 372)	(6 423 184)	(7 894 372)	(6 423 184)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés non audités.

États consolidés des flux de trésorerie (non audité)

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	2016	2015	2016	2015
Activités de fonctionnement				
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires	167 980	225 582	498 296	295 582
Rentrées de fonds provenant de clients	36 964	36 534	95 718	86 528
Rentrées de fonds découlant des activités de déclasserment et de gestion des déchets	-	53 316	-	100 210
Paiements aux fournisseurs	(46 220)	(57 149)	(185 612)	(95 707)
Sorties de fonds destinées aux membres du personnel	(3 965)	(32 344)	(9 023)	(103 545)
Sorties de fonds liées aux activités de déclasserment	(100 311)	(57 030)	(177 444)	(97 472)
Intérêts reçus	177	182	463	369
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	54 625	169 091	222 398	185 965
Activités d'investissement en immobilisations				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(38 395)	(34 038)	(82 435)	(65 489)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(38 395)	(34 038)	(82 435)	(65 489)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	16 230	135 053	139 963	120 476
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	208 286	61 335	84 553	75 912
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	224 516	196 388	224 516	196 388

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés non audités.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2016

(en milliers de dollars canadiens)

(Non audité)

1. La Société

Énergie atomique du Canada Limitée (« EACL ») est une société d'État fédérale dont le mandat est d'assumer les responsabilités du gouvernement en matière de déclassement et de gestion des déchets, de fournir une expertise dans le domaine nucléaire afin de soutenir les rôles et responsabilités fédéraux, et d'offrir des services aux utilisateurs des Laboratoires nucléaires selon des modalités commerciales. EACL s'acquitte de son mandat en vertu d'un contrat à long terme avec la Canadian National Energy Alliance pour la gestion et l'exploitation des Laboratoires Nucléaires Canadiens (« LNC ») selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Ce contrat est entré en vigueur le 13 septembre 2015. Avant cette date, les LNC agissaient à titre de filiale en propriété exclusive d'EACL.

EACL gère également les passifs conservés liés à son ancienne division des réacteurs CANDU (Opérations commerciales), dont les actifs ont été vendus à Candu Énergie inc., filiale en propriété exclusive de SNC-Lavalin, le 2 octobre 2011.

EACL a été constituée en 1952 en vertu des dispositions de la *Loi sur les corporations canadiennes* (et prorogée en 1977 en vertu de celles de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*) conformément à l'autorité et aux pouvoirs accordés au ministre des Ressources naturelles par la *Loi sur l'énergie nucléaire*. EACL est une société d'État en vertu de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. En conséquence, ses passifs sont, en définitive, ceux de Sa Majesté du chef du Canada. EACL reçoit du financement du gouvernement du Canada et n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu au Canada.

2. Restructuration et Plan d'entreprise

Le gouvernement du Canada a restructuré EACL afin de réduire les risques et les coûts pour les contribuables canadiens. La première phase de la restructuration a été achevée en 2011 avec la vente des actifs de la division des réacteurs CANDU d'EACL (Opérations commerciales) à Candu Énergie inc., filiale en propriété exclusive de SNC-Lavalin.

La deuxième phase de la restructuration était axée sur les Laboratoires nucléaires d'EACL, avec pour objectif la mise en place du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Pour permettre la mise en œuvre du nouveau modèle de gestion, une nouvelle entité, les LNC, a été constituée en tant que filiale en propriété exclusive d'EACL. En novembre 2014, la quasi-totalité des employés d'EACL a été transférée aux LNC, et les LNC sont devenus l'exploitant des Laboratoires nucléaires. EACL a poursuivi ses activités en tant que petite organisation afin de voir au respect des accords contractuels selon ce nouveau modèle.

En juin 2015, après un processus d'approvisionnement dirigé par Ressources naturelles Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, le gouvernement du Canada a annoncé que la Canadian National Energy Alliance avait été choisie à titre de soumissionnaire privilégié afin de gérer et d'exploiter les LNC. Le contrat conclu avec cette dernière est entré en vigueur le 13 septembre 2015, et les actions des LNC ont été transférées d'EACL à Canadian National Energy Alliance. En vertu de cet accord contractuel, EACL demeure propriétaire des sites, des installations et des biens et fournit le financement aux LNC pour gérer et exploiter les sites et entreprendre les travaux requis pour qu'EACL remplisse son mandat. Cela inclut la prestation de services aux clients externes pour le compte d'EACL. Avec la transition vers le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, la restructuration d'EACL est maintenant terminée. Au transfert des actions, EACL a inscrit une perte de 2,8 millions de dollars dans les charges de fonctionnement dans les états consolidés des résultats et du déficit accumulé, associée au placement dans les LNC. Aucune tranche de la perte n'entre dans le calcul du placement à la juste valeur.

Le gouverneur en conseil a approuvé le plan d'entreprise de 2016-2017 à 2020-2021 d'EACL au premier trimestre de l'exercice 2016-2017. Le Plan d'entreprise est aligné sur la directive de restructuration fournie par l'actionnaire et reflète le nouveau rôle d'EACL en vertu du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

3. Principales méthodes comptables

a) Adoption de nouvelles normes comptables

Avec prise d'effet le 1^{er} avril 2016, EACL a adopté les Normes comptables pour le secteur public. Se reporter à la note 4 pour de plus amples renseignements.

b) Méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public et reflètent les méthodes comptables indiquées ci-après.

Les présents états financiers consolidés trimestriels doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités en date du 31 mars 2016, et avec la note 4 traitant de la transition aux Normes comptables pour le secteur public.

Les actifs financiers et les actifs non financiers sont présentés à l'état de la situation financière. Les actifs non financiers sont employés normalement pour fournir des services futurs et sont passés en charges au moyen de l'amortissement ou au moment de l'utilisation. Les actifs non financiers ne sont pas pris en considération dans le calcul des actifs financiers nets, mais sont ajoutés aux actifs financiers nets (ou à la dette nette) pour calculer l'excédent (le déficit) accumulé.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés selon les Normes comptables pour le secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs financiers, des passifs et des actifs non financiers à la date des états financiers, et sur les montants comptabilisés des revenus et des charges au cours de la période visée. Les éléments devant faire l'objet d'estimations et d'hypothèses importantes comprennent ceux qui sont liés à la juste valeur des instruments financiers, à la durée de vie utile et à la dépréciation des immobilisations corporelles, aux avantages sociaux futurs, aux passifs éventuels et aux provisions, notamment la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et le passif au titre des sites contaminés. Les estimations et les hypothèses sont fondées sur les meilleures informations disponibles au moment de la préparation des états financiers consolidés et sont passées en revue annuellement pour refléter les nouvelles informations à mesure qu'elles deviennent disponibles. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations et hypothèses, l'incidence sera comptabilisée dans les périodes ultérieures lorsque l'écart sera mis en évidence.

Chiffres du budget

Le budget de 2016-2017 est reflété dans les états consolidés des résultats et du déficit accumulé et les états consolidés de l'évolution de la dette financière nette. Les données du budget indiquées dans les présents états financiers consolidés sont fondées sur les prévisions et estimations pour 2016-2017 comprises dans le Plan d'entreprise pour la période 2016-2017 à 2020-2021.

Les chiffres du budget n'ont pas été audités et sont présentés à titre informatif.

c) Avantages sociaux futurs

La quasi-totalité des salariés d'EACL est visée par le Régime de pension de retraite de la fonction publique (« RPRFP »), qui est un régime contributif à prestations déterminées créé par voie législative dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les salariés tout comme EACL doivent verser des cotisations pour couvrir le coût des services rendus.

Selon les lois en vigueur, EACL n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires à l'égard de services passés ou de déficits de capitalisation du RPRFP. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées à titre de charges au cours de l'exercice durant lequel les salariés ont rendu des services et elles représentent la totalité des obligations d'EACL à l'égard du régime de retraite.

EACL fournit des avantages tels que le versement d'indemnités à la suite de départs volontaires et d'autres avantages, y compris le maintien de la couverture au titre des soins de santé et des soins dentaires des salariés recevant des prestations d'invalidité de longue durée, ainsi que l'indemnisation des accidentés du travail dans le cas de salariés couverts par l'autoassurance.

EACL rembourse à Emploi et Développement social Canada les indemnisations des accidentés du travail versées conformément à la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État* par suite des paiements courants facturés par les commissions provinciales de l'indemnisation des accidentés du travail.

Régimes d'avantages sociaux non liés à la retraite postérieurs à l'emploi

L'obligation nette d'EACL au titre de ses régimes d'avantages sociaux non liés à la retraite postérieurs à l'emploi, à prestations déterminées, correspond au montant des avantages sociaux futurs que les salariés ont gagnés en contrepartie des services rendus pendant la période en cours et les périodes antérieures; le montant de ces avantages est actualisé en vue de déterminer sa valeur actualisée. Le calcul est effectué annuellement par un actuinaire qualifié qui utilise la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service et les meilleures estimations de la direction quant à la croissance des salaires, à l'âge du départ à la retraite des salariés, à la mortalité et au roulement prévu du personnel.

Le taux d'actualisation est établi en fonction du taux d'emprunt d'EACL, lequel est calculé d'après le taux de rendement des obligations à long terme du gouvernement du Canada. La Société amortit les gains et pertes actuariels découlant des régimes non liés à la retraite à prestations déterminées dans les états consolidés des résultats et du déficit accumulé sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés concernés.

Autres avantages à long terme

L'obligation nette d'EACL au titre des autres avantages à long terme correspond au montant des prestations futures acquises par les salariés en échange de leurs services pour la période en cours et les périodes antérieures. Ces avantages comprennent les indemnités des accidentés du travail dans le cas de salariés couverts par l'autoassurance et la couverture au titre des soins de santé et des soins dentaires des salariés recevant des prestations d'invalidité de longue durée.

Le montant de ces avantages est actualisé en vue de déterminer sa valeur actualisée. Le taux d'actualisation est établi en fonction du taux d'emprunt de la Société, lequel est calculé d'après le taux de rendement des obligations à long terme du gouvernement du Canada. Le calcul repose en partie sur la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service et sur des calculs fondés sur les événements servant à déterminer les indemnités pour accidents du travail. Tous les gains et pertes actuariels sont amortis dans les états consolidés des résultats et du déficit accumulé sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés concernés.

Avantages à court terme

Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et sont passées en charges à mesure que les services correspondants sont rendus. Un passif égal au montant qu'EACL s'attend à payer aux termes des régimes incitatifs à court terme est comptabilisé si EACL a une obligation actuelle, juridique ou implicite, de payer ce montant au titre des services passés rendus par les salariés et si une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

d) Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets

EACL établit une provision pour ses obligations liées au déclassement des installations nucléaires et à la gestion des déchets nucléaires conformément aux exigences réglementaires. La meilleure estimation d'une obligation est comptabilisée dans la période au cours de laquelle une estimation fiable peut être déterminée et lorsqu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

La provision tient compte des exigences actuelles sur le plan de la technologie, de l'environnement et de la réglementation, et elle est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus à un taux qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques de la provision. Les flux de trésorerie futurs estimés sont ajustés en fonction de l'inflation au moyen d'un taux déterminé sur la base de prévisions faisant consensus et de taux d'inflation historiques et visés de la Banque du Canada.

Comme la provision est constituée en fonction du montant actualisé des flux de trésorerie futurs prévus, elle est accrue trimestriellement afin de tenir compte de l'écoulement du temps, et ce, en retranchant un trimestre dans le calcul du montant actualisé. La désactualisation est imputée aux charges financières dans les états consolidés des résultats et du déficit accumulé.

La provision est réduite par le montant des dépenses réellement engagées. L'estimation des coûts fait l'objet d'un examen périodique, et toute modification significative du montant estimé ou du calendrier des flux de trésorerie futurs sous-jacents est comptabilisée comme un ajustement de la provision. Au moment du règlement du passif, un gain ou une perte sera comptabilisé. La provision tient compte des coûts de construction futurs associés à certaines installations, telles les installations de stockage de déchets nucléaires.

Les coûts de déclassement de nouveaux actifs sont ajoutés à la valeur comptable et sont amortis sur la durée d'utilité de ces actifs. L'incidence de modifications subséquentes relatives à l'estimation d'une obligation pour laquelle une provision a été comptabilisée comme faisant partie du coût de l'actif entraîne un ajustement inscrit à l'égard de l'actif.

e) Passif au titre des sites contaminés

EACL comptabilise une provision pour sites contaminés lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies : il existe une norme environnementale; le niveau de contamination est supérieur au niveau prescrit par la norme environnementale et EACL est directement responsable ou accepte la responsabilité; il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés; et il est possible, à ce moment-là, de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif inclut tous les coûts directement imputables aux activités d'assainissement, notamment les activités au titre du fonctionnement, de la maintenance et de la surveillance après assainissement.

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé, lequel englobe tous les frais directement rattachés à l'acquisition, à la conception, à la construction, au développement, à la mise en valeur ou à l'amélioration des immobilisations. Le coût comprend également les frais indirects directement rattachés à la construction et au développement des immobilisations corporelles, y compris les coûts relatifs à leur démantèlement et à leur enlèvement et à la remise en état du site sur lequel elles sont situées.

Les apports à la construction ont trait aux apports à l'égard d'un pipeline assurant la livraison de gaz naturel au site de Chalk River.

Le coût des immobilisations corporelles utilisées est amorti selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile, comme suit :

Actif	Taux
Aménagements de terrains	10 à 20 ans
Immeubles	20 à 40 ans
Réacteurs	20 à 40 ans
Matériel et outillage	3 à 25 ans
Frais liés aux logiciels	3 ans
Apports à la construction	40 ans

Les immobilisations en cours représentent les actifs qui ne sont pas encore prêts à l'utilisation et ne font donc pas l'objet d'un amortissement. Lorsque achevées, elles sont inscrites dans la catégorie appropriée des immobilisations corporelles et amorties au taux applicable à cette catégorie. L'amortissement commence dès que l'actif est mis en service et cesse lorsqu'il n'assure plus d'avantages économiques à EACL ou lorsqu'il est mis hors service.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité d'EACL de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. La moins-value nette est alors passée en charges dans les états consolidés des résultats et du déficit accumulé.

La durée de vie utile des immobilisations corporelles est évaluée annuellement, et des ajustements sont effectués au besoin.

g) Crédits parlementaires

EACL reçoit des crédits parlementaires pour les charges de fonctionnement et les immobilisations corporelles. Ces crédits parlementaires ne comportent aucune stipulation limitant leur utilisation et sont comptabilisés à titre de financement du gouvernement du Canada dans les états consolidés des résultats et du déficit accumulé, jusqu'à concurrence du montant autorisé, sous réserve du respect des critères d'admissibilité.

4. Transition aux Normes comptables pour le secteur public

Avec prise d'effet le 1^{er} avril 2016, EACL a adopté les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces normes modifiées ont été adoptées avec retraitement rétrospectif, et, par conséquent, les chiffres comparatifs de 2015-2016 ont été retraités. Les principaux ajustements découlant de l'adoption de ces normes comptables sont les suivants :

a) Immobilisations corporelles

En vertu des Normes comptables pour le secteur public, les logiciels et les apports à la construction sont compris dans la définition des immobilisations corporelles. Les états financiers en date du 31 mars 2016 ont été revus pour reclasser dans les immobilisations corporelles les logiciels et les apports à la construction de 18,3 millions de dollars, auparavant comptabilisés dans les immobilisations incorporelles. Ce reclassement n'a nécessité aucun ajustement à l'excédent (au déficit) accumulé d'EACL ou à l'excédent (au déficit) annuel, ou aux états des flux de trésorerie.

Selon les Normes comptables pour le secteur public, le taux d'actualisation appliqué aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être fondé sur le coût d'emprunt du gouvernement. L'ajustement aux immobilisations corporelles est reflété dans le déficit accumulé d'EACL au moment de la transition.

EACL a choisi de se prévaloir de l'exemption offerte aux nouveaux adoptants et a appliqué de façon prospective à compter de la date de transition les critères qui commandent la comptabilisation d'une moins-value d'une immobilisation corporelle. Aucune moins-value n'a été comptabilisée par suite de cette application.

b) Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur actualisée du passif doit être conforme aux Normes comptables pour le secteur public et fondé sur le coût d'emprunt du gouvernement. L'ajustement à la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets, de 3 487,0 millions de dollars au 1^{er} avril 2015 et de 3 255,1 millions de dollars au 31 mars 2016, découlant de ce changement est reflété dans le déficit accumulé d'EACL au moment de la transition.

c) Passif au titre des sites contaminés

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur actualisée du passif doit être conforme aux Normes comptables pour le secteur public et fondé sur le coût d'emprunt du gouvernement. L'ajustement au passif au titre des sites contaminés de 10,6 millions de dollars découlant du changement dans le taux d'actualisation est reflété dans le déficit accumulé d'EACL au moment de la transition. De plus, un montant de 1 109,5 millions de dollars, qui avait été inclus dans la

provision liée au déclassement et à la gestion des déchets dans les états financiers du 31 mars 2016, a été reclassé dans le passif au titre des sites contaminés.

d) Avantages sociaux futurs

Conformément aux Normes comptables pour le secteur public, les gains et pertes actuariels doivent être amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés concernés. EACL a choisi de se prévaloir de l'exemption offerte aux nouveaux adoptants visant à comptabiliser tous les gains et pertes actuariels cumulés à la date de transition aux Normes comptables pour le secteur public directement dans le déficit accumulé et a donc ajusté les soldes présentés au 1^{er} avril 2015 et au 31 mars 2016.

Selon les Normes comptables pour le secteur public, le taux d'actualisation pour les avantages non capitalisés doit être établi en fonction du coût d'emprunt d'EACL. Puisque EACL n'emprunte pas d'argent, l'information sur son coût d'emprunt n'est pas immédiatement disponible; par conséquent, le rendement moyen des obligations à long terme du gouvernement du Canada est utilisé comme une approximation du coût d'emprunt. Une évaluation actuarielle a été réalisée au 1^{er} avril 2015, et une perte de 2,8 millions de dollars liée au changement du taux d'emprunt a été comptabilisée directement dans l'excédent (le déficit) accumulé.

e) Financement reporté pour les immobilisations

Selon la méthode comptable antérieure d'EACL, les crédits parlementaires utilisés pour l'achat d'immobilisations corporelles et incorporelles étaient comptabilisés comme financement reporté pour les immobilisations et amortis de la même façon et sur les mêmes périodes que celles de l'actif en cause. Selon les Normes comptables pour le secteur public, les crédits parlementaires utilisés pour l'achat d'immobilisations corporelles doivent être comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés, puisqu'ils ne sont pas réputés contenir des stipulations répondant à la définition d'un passif. De ce fait, le montant de 372,2 millions de dollars comptabilisé à titre de financement reporté pour les immobilisations au 1^{er} avril 2015 est reflété dans le solde d'ouverture du déficit accumulé d'EACL au 1^{er} avril 2015. L'amortissement du financement reporté pour les immobilisations de l'exercice clos le 31 mars 2016, d'un montant de 45,8 millions de dollars et auparavant compris dans les crédits parlementaires, n'est pas comptabilisé selon les Normes comptables pour le secteur public. Les crédits parlementaires de 145,3 millions de dollars reçus par EACL au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016 pour les acquisitions d'immobilisations futures sont maintenant inclus dans les crédits parlementaires. Le montant de 471,7 millions de dollars comptabilisé au 31 mars 2016 à titre de financement reporté pour les immobilisations est également reflété dans le déficit accumulé d'EACL au 31 mars 2016.

f) État des flux de trésorerie

Les états consolidés des flux de trésorerie d'EACL ont été revus pour s'assurer que leur présentation est conforme aux Normes comptables pour le secteur public et qu'ils reflètent la variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice.

Les paiements aux fournisseurs et les sorties de fonds destinées aux membres du personnel sont présentés séparément. Par conséquent, les paiements aux fournisseurs au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016, selon les IFRS, qui totalisaient 513,1 millions de dollars, ont été présentés séparément à titre de paiements aux fournisseurs et de sorties de fonds destinées aux membres du personnel.

L'acquisition d'immobilisations corporelles, qui était présentée auparavant dans les activités d'investissement, est présentée maintenant dans les activités d'investissement en immobilisations. Les états consolidés des flux de trésorerie ont également été modifiés pour être conformes aux autres changements relatifs à la présentation des états consolidés de la situation financière et des états consolidés des résultats, comme il est indiqué à la section de la présente note intitulée « Financement reporté pour les immobilisations ».

g) Reclassement

Les actifs et les passifs à court terme ne sont pas présentés selon les Normes comptables pour le secteur public. Par conséquent, la partie à court terme des autres actifs non financiers présentée antérieurement avec les créances et la partie à court terme des avantages sociaux futurs présentée antérieurement dans les créditeurs et charges à payer ont été reclassées de manière appropriée.

h) Résumé des ajustements financiers

(en milliers de dollars canadiens)

Notes

Déficit accumulé au 1^{er} avril 2015, comme présenté antérieurement selon les IFRS		(9 785 854) \$
Ajustement des immobilisations corporelles	a)	(6 530)
Ajustement de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets	b)	3 486 985
Ajustement des avantages sociaux futurs	d)	(2 840)
Ajustement du financement reporté pour les immobilisations	e)	372 175
Déficit accumulé au 1^{er} avril 2015, retraité selon les Normes comptables pour le secteur public		<u>(5 936 064) \$</u>
Déficit accumulé au 31 mars 2016, comme présenté antérieurement selon les IFRS		(11 066 562) \$
Ajustement des immobilisations corporelles	a)	(3 842)
Ajustement de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets	b)	3 255 082
Ajustement des passifs au titre des sites contaminés	c)	10 569
Ajustement des avantages sociaux futurs	d)	(4 217)
Ajustement du financement reporté pour les immobilisations	e)	471 692
Déficit accumulé au 31 mars 2016, retraité selon les Normes comptables pour le secteur public		<u>(7 337 278) \$</u>
Déficit annuel au 31 mars 2016, comme présenté antérieurement selon les IFRS		(139 916) \$
Ajustement des crédits parlementaires au titre du financement pour les immobilisations		145 328
Ajustement des crédits parlementaires au titre de l'amortissement du financement reporté pour les immobilisations		(45 843)
Ajustement du gain (de la perte) à la réévaluation de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et autres		(173 630)
Ajustement des charges financières		(45 129)
Ajustement des charges de fonctionnement		(1 234)
Déficit annuel au 31 mars 2016, retraité selon les Normes comptables pour le secteur public		<u>(260 424) \$</u>

5. Clients et autres débiteurs

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 septembre 2016	31 mars 2016
Créances clients	18 346 \$	16 094 \$
Moins : Provision pour créances douteuses	(3 419)	(3 419)
Créances clients, montant net	14 927 \$	12 675 \$
Autres débiteurs :		
Revenus non facturés	11 255	10 407
Montant à recevoir au titre des taxes à la consommation	12 998	9 911
Montant à recevoir au titre des crédits parlementaires	-	19 400
Autres débiteurs	1 098	2 159
	40 278 \$	54 552 \$

6. Crédoiteurs et charges à payer

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 septembre 2016	31 mars 2016
Dettes fournisseurs	351 \$	562 \$
Autres crédoiteurs et charges à payer	15 336	10 699
Charges à payer au titre des salaires	1 859	2 810
Montants à payer à des apparentés	34 097	31 548
Montants à payer à l'actionnaire	584	381
Provisions	13 884	15 851
Provision pour restructuration	331	1 075
	66 442 \$	62 926 \$

La valeur comptable des dettes fournisseurs et autres crédoiteurs est considérée comme une approximation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée.

Les montants à payer à l'actionnaire comprennent les produits de redevances. Les montants à payer à des apparentés représentent le produit en trésorerie tiré des ventes d'eau lourde (note 19 des états financiers consolidés annuels audités datés du 31 mars 2016).

Les provisions sont par nature à court terme et elles ne sont donc pas actualisées; elles comprennent l'exposition aux réclamations liées à certains projets de prolongation de la vie utile, de même qu'aux actions en justice et réclamations fondées en droit, aux différends avec les fournisseurs et à un contrat de location déficitaire.

7. Avantages sociaux futurs

a) Régime de retraite

Les salariés d'EACL participent au RPRFP. Le RPRFP est un régime contributif à prestations déterminées créé par voie législative dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les salariés tout comme l'employeur doivent verser des cotisations pour couvrir le coût des services rendus. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit le montant des cotisations patronales en fonction d'un multiple des cotisations salariales. Les cotisations totales se sont établies à 0,4 million de dollars (7,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2015-2016) et ont été comptabilisées à titre de charges durant le trimestre, et les cotisations depuis le début de l'exercice se sont établies à 1,2 million de dollars (15,4 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2015-2016) et ont été comptabilisées à titre de charges. Les changements relatifs aux cotisations entre l'exercice 2015-2016 et 2016-2017 sont attribuables à la mise en œuvre du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, en vertu duquel la propriété des LNC, alors filiale d'EACL, a été transférée à la Canadian National Energy Alliance. En date de ce transfert, les employés des LNC sont devenus des salariés d'une entreprise privée. Bien que les employés existants des LNC aient droit à une période transitoire de trois ans au titre du RPRFP, les cotisations patronales sont versées par les LNC. Les cotisations d'EACL susmentionnées ont trait à sa petite équipe d'employés responsables de la surveillance du contrat selon le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

Le gouvernement du Canada est tenu par la loi de verser les prestations prévues en vertu du RPRFP. En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent pendant une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % des services ouvrant droit à pension, le total étant multiplié par la moyenne des cinq meilleures années consécutives de salaire. Ces prestations sont coordonnées avec celles qui sont versées en vertu du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, et elles sont indexées pour tenir compte de l'inflation.

b) Avantages du personnel

EACL verse dans certains cas des indemnités pour départs volontaires et fournit d'autres avantages postérieurs à l'emploi, comme il est décrit à la note 4 n) des états financiers consolidés annuels audités datés du 31 mars 2016. L'obligation au titre des prestations déterminées est capitalisée à mesure que les prestations sont versées. Ainsi, le régime à prestations déterminées n'a aucun actif, et son déficit correspond à l'obligation au titre des prestations déterminées de 25,9 millions de dollars (27,9 millions de dollars au 31 mars 2016).

Le passif comptabilisé au titre des avantages du personnel comprend des indemnités pour départs volontaires de 11,4 millions de dollars (12,7 millions de dollars au 31 mars 2016) payables en cas de démissions ou de départs à la retraite volontaires ultérieurs. L'estimation des montants qui devraient être versés en 2016-2017 est fondée sur l'évaluation actuarielle la plus récente d'EACL.

Le total de la charge d'EACL au titre des avantages du personnel s'est élevé à 1,6 million de dollars pour le trimestre considéré (1,4 million de dollars pour le deuxième trimestre de 2015-2016). Depuis le début de l'exercice, le total de la charge au titre des avantages du personnel s'est établi à 2,3 millions de dollars en 2016-2017 (2,3 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2015-2016).

8. Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 septembre 2016	31 mars 2016
Valeur comptable au début de la période	6 763 423 \$	6 487 228 \$
Passifs réglés	(132 601)	(208 143)
Désactualisation de la provision	131 193	251 672
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	-	223 536
Coûts de la gestion des déchets, du déclassement et de la remise en état des lieux associés aux activités poursuivies	5 435	9 130
Valeur comptable à la fin de la période	6 767 450 \$	6 763 423 \$

Le taux d'actualisation n'a pas changé au cours de la période, et il n'y a donc rien à déclarer à ce sujet.

Les dépenses futures non actualisées et ajustées en fonction de l'inflation liées aux projets et incluses dans le passif s'élèvent à 17 481,0 millions de dollars (17 613,6 millions de dollars au 31 mars 2016).

Au 30 septembre 2016 et au 31 mars 2016, la provision était actualisée selon un taux de 3,88 %.

9. Passif au titre des sites contaminés

Dans le cadre de la mise en œuvre du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, les responsabilités de s'acquitter des engagements du Canada à l'égard de l'Initiative dans la région de Port Hope, y compris tous les actifs et passifs, ont été transférées à EACL en 2015-2016. Ceci comprenait un décret en conseil (P.C. 2015-1027) qui a transféré, du ministère des Ressources naturelles à EACL, l'administration des biens immobiliers associés à l'Initiative dans la région de Port Hope.

EACL comptabilise un passif estimé de 1 071,4 millions de dollars (néant au deuxième trimestre de 2015-2016) pour l'Initiative dans la région de Port Hope en faisant appel à une technique de la valeur actualisée nette. Ce passif a trait au nettoyage et à la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington. Le passif est actualisé à l'aide de la technique de la valeur actualisée nette, au taux

de 2,20 %. Le total estimatif des dépenses non actualisées s'élève à 1 199,5 millions de dollars (1 249,8 millions de dollars au 31 mars 2016).

Dans le cadre du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, les responsabilités du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité ont également été transférées de Ressources naturelles Canada à EAACL et comprennent toutes les activités requises aux fins du traitement et de la gestion des déchets radioactifs historiques de faible activité dans des sites canadiens dont le gouvernement avait la responsabilité (à l'exclusion de l'Initiative dans la région de Port Hope). Un passif n'a pas été comptabilisé parce qu'il n'est pas possible d'obtenir suffisamment d'information sur l'étendue, les activités d'assainissement et le calendrier requis pour estimer de manière raisonnable le coût de l'obligation.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 septembre 2016	31 mars 2016
Valeur comptable au début de la période	1 109 493 \$	-
Passifs réglés	(50 277)	(31 310)
Désactualisation de la provision	12 204	13 295
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	-	16 894
Passif apporté	-	1 110 614
Valeur comptable à la fin de la période	1 071 420 \$	1 109 493 \$

10. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars canadiens)

	Immobilisation s en cours	Terrains et aménagements de terrains	Immeubles	Réacteurs, machineries et outillage	Total
Coût au 31 mars 2016	220 749 \$	83 249 \$	309 765 \$	427 189 \$	1 040 952 \$
Entrées et transferts	69 521	73	1 616	1 058	72 268
Sorties et transferts	(2 747)	(371)	-	(3 149)	(6 267)
Coût au 30 septembre 2016	287 523	82 951	311 381	425 098	1 106 953
Amortissement au 31 mars 2016	-	41 617	187 824	306 024	535 465
Augmentation de l'amortissement	-	1 586	3 129	7 598	12 313
Sorties	-	(371)	-	(3 011)	(3 382)
Amortissement au 30 juin 2016	-	42 832	190 953	310 611	544 396
Valeur comptable nette au 31 mars 2016	220 749	41 632	121 941	121 165	505 487
Valeur comptable nette au 30 septembre 2016	287 523 \$	40 119 \$	120 428 \$	114 487 \$	562 557 \$

11. Financement

a) Crédits parlementaires

EACL présente distinctement ses crédits parlementaires, lesquels englobent le financement prévu par la loi, afin de s'assurer que les fonds sont engagés aux fins pour lesquelles ils ont été accordés. Les estimations principales et d'autres estimations approuvées incluent les montants pour les activités des Laboratoires nucléaires, y compris l'exploitation sécuritaire des Laboratoires de Chalk River, de même que les activités de déclasserment et de gestion des déchets. Le financement prévu par la loi concerne les montants associés aux obligations découlant du dessaisissement des Opérations commerciales.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2016, les crédits parlementaires ont été reçus et comptabilisés comme suit :

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre		30 septembre	
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2016	2015	2016	2015
Crédits parlementaires au titre des charges de fonctionnement et des dépenses en immobilisations				
Montant reçu au cours de la période pour les activités de fonctionnement et les dépenses en immobilisations	167 980 \$	225 580 \$	498 296 \$	295 580 \$
Montant à recevoir à la fin de la période	-	-	-	-
Montant reporté de la période précédente	147 596	-	-	-
Montant reporté à la prochaine période	(167 980)	(115 380)	(167 980)	(115 380)
	147 596	110 200	330 316	180 200
Financement prévu par la loi				
Montant reçu au cours de la période	-	-	-	-
Montant à recevoir à la fin de la période	-	-	-	-
	-	-	-	-
Total des crédits parlementaires comptabilisés	147 596 \$	110 200 \$	330 316 \$	180 200 \$

Après la mise en œuvre du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, EACL a reçu directement des crédits parlementaires pour s'être acquittée de ses responsabilités en matière de déclasserment et de gestion des déchets. En 2015-2016, ce financement avait été fourni à EACL par Ressources naturelles Canada et comptabilisé par EACL dans le poste « Autre financement ».

Au cours du deuxième trimestre de 2016-2017, EACL a reçu une somme de 168 millions de dollars et a comptabilisé un montant de 148 millions de dollars (225 millions de dollars reçus et 110 millions de dollars comptabilisés au cours du deuxième trimestre de 2015-2016). Depuis le début de l'exercice, EACL a reçu 498 millions de dollars et comptabilisé un montant de 330 millions de dollars au titre des crédits parlementaires en 2016-2017 (295 millions de dollars reçus et 180 millions de dollars comptabilisés pour la période correspondante de l'exercice

2015-2016). L'écart entre les montants reçus et les montants comptabilisés au titre des crédits parlementaires est lié aux montants comptabilisés dans le financement reporté.

Les montants approuvés pour les charges de fonctionnement et d'investissement en immobilisations ont totalisé respectivement 969 millions de dollars et 839 millions de dollars pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017 et l'exercice clos le 31 mars 2016.

Les montants approuvés à titre de financement prévu par la loi ont totalisé respectivement néant et 17 millions de dollars pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017 et l'exercice clos le 31 mars 2016.

b) Autre financement

Les autres formes de financement ont été comptabilisées comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Recouvrement de coûts auprès de tiers et autres	- \$	6 267 \$	- \$	11 170 \$
Déclassement et gestion des déchets	-	48 071	-	88 518
	- \$	54 338 \$	- \$	99 688 \$

Au 13 septembre 2015, EACL a assumé la responsabilité de remplir les obligations du gouvernement à l'égard des obligations héritées associées aux sites d'EACL, ainsi qu'aux déchets radioactifs historiques de faible activité. Avant cette date, AECL recevait du financement de Ressources naturelles Canada pour entreprendre des travaux à l'égard des déchets historiques hérités d'EACL et des déchets radioactifs historiques de faible activité, et ce financement était comptabilisé par EACL dans le poste « Autre financement ». Depuis le 13 septembre 2015, le financement d'EACL pour ces activités provient directement de crédits parlementaires.

12. Accord contractuel

Depuis le 13 septembre 2015, EACL s'acquitte de son mandat en vertu d'un accord contractuel à long terme avec la Canadian National Energy Alliance pour la gestion et l'exploitation des LNC selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Avant cette date, les LNC agissaient à titre de filiale en propriété exclusive d'EACL.

Selon le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, les actifs, les sites et les installations demeurent la propriété d'EACL, mais sont gérés et exploités par une entreprise du secteur privé. Ainsi, EACL fait des paiements aux LNC et à Canadian National Energy Alliance (« montants contractuels versés ou à verser ») selon les modalités de l'accord contractuel.

Les dépenses contractuelles suivantes ont été engagées :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Montants contractuels versés ou à verser	254 950 \$	25 533 \$	449 878 \$	25 533 \$
Moins : coûts imputés à la provision liée au déclasserment et à la gestion des déchets (se reporter aux notes 8 et 9)	(101 791)	(7 437)	(181 681)	(7 437)
Moins : coûts imputés aux immobilisations en cours	(37 164)	(4 581)	(69 662)	(4 581)
Moins : coûts classés comme coût des ventes	(15 867)	(2 425)	(36 373)	(2 425)
Charges contractuelles	100 128 \$	11 090 \$	162 162 \$	11 090 \$

Les montants contractuels versés ou à verser incluent toutes les charges admissibles des LNC ainsi que les honoraires versés à Canadian National Energy Alliance, conformément à l'accord contractuel à long terme intervenu entre EACL, Canadian National Energy Alliance et les LNC.

Le solde à payer aux LNC au 30 septembre 2016 était de 125,7 millions de dollars et représente le financement à verser pour les coûts admissibles engagés par les LNC.



**Énergie atomique du
Canada Limitée**
Laboratoires de Chalk River
Chalk River (Ontario)
Canada K0J 1J0
Tél. : 613 589-2085

Renseignements

Demandes de renseignements
Courriel : communications@aecl.ca

Visitez notre site Web

www.aecl.ca/fr

Canada